

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 502 pris en Conseil d'administration.

n° 502

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 20 mai 1939
Numéro JO n° 510 du 31/05/1939	Date du numéro 31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

L'article 1er de l'arrêté n° 287 en date du 5 mars 1929, est complété comme suit : « Il est mis également à la disposition de l'autorité militaire un terrain de 2.125 mètres carrés compris au lot n° 8 du plan de lotissement de Boulaos, »